

Solar Hosting

Conditions générales **de vente**

En vigueur à compter du 8 Février 2025

Association Solar Hosting - SIRET 940 952 039 00011

168 rue du Machuret, 69360 Solaize - N° Enr. : W691110526

Entrée en vigueur des présentes conditions générales de ventes :

Samedi 8 février 2025, 00:00:01

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions de mise à disposition et d'utilisation des prestations de services proposés par Solar Hosting.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toute personne physique ou morale et forment un contrat (ci-après dénommé le « contrat ») conclu entre Solar Hosting (ci-après nommée l'association), association de droit français dont le siège social est situé au 168 rue du Machuret, 69360 Solaize, enregistrée sous le numéro W691110526, et le consommateur ou professionnel, de droit privé ou de droit public (ci-après nommé le « client »). Le client et Solar Hosting étant individuellement ou conjointement dénommés la ou les « partie(s) ».

SOMMAIRE

ARTICLE 1 : Commande des prestations de services.....	3
1.1 Compte client.....	3
1.2 Passer une commande.....	3
ARTICLE 2 : Moyens de paiements	3
ARTICLE 3 : Prix.....	4
ARTICLE 4 : Périodes d'abonnement et tacite reconduction	4
ARTICLE 5 : Rétractation	4
ARTICLE 6 : Remboursement.....	5
ARTICLE 7 : Résiliation.....	5
ARTICLE 8 : Mitigation (Protection contre les attaques DDOS).....	5
ARTICLE 9 : Support de Solar Hosting	6
ARTICLE 10 : Livraison des prestations de services et responsabilités.....	6
ARTICLE 11 : Compétence juridictionnelle	6
ARTICLE 12 : Evolution.....	6

ARTICLE 1 : Commande des prestations de services

1.1 Compte client

Le client doit créer un compte sur le site internet « solarhosting.fr ». Le compte doit contenir des informations valide tel que le nom de famille, le prénom, la date de naissance et une adresse électronique.

Afin de pouvoir passer une commande, le client doit avoir un compte valide. Le compte est réputé comme valide dès que l'adresse électronique a été vérifiée par le système interne du site internet « solarhosting.fr ».

Le client doit tenir à jour ses informations afin que le compte soit toujours valides. Si une ou plusieurs de ses informations se présentait comme erronée ou frauduleuse, Solar Hosting se réserve le droit de désactiver les prestations de services et le compte du client. L'association se réserve également le droit de saisir la juridiction compétente en cas de fraude avérée.

1.2 Passer une commande

Le client doit se rendre sur « solarhosting.fr » afin de passer une commande. La commande doit être réglée avec un moyen de paiement prévu à l'article 2 des présentes conditions générales de vente. Elle est réputée comme ferme et définitive dès lors que le paiement a été reçu en intégralité.

Elle entraîne adhésion et acceptation pleine et entière des présentes conditions générales de vente.

Le délai de mise à disposition des prestations de services varie en fonction des services commandés.

ARTICLE 2 : Moyens de paiements

Seuls les moyens de paiement listés ci-dessous sont acceptés pour régler une commande. Le client peut choisir le moyen de paiement de son choix. Si le paiement est refusé, il peut en changer en respectant les conditions spécifiques du moyen de paiement choisi.

1. Carte bancaire, de débit ou de crédit, traité par notre prestataire de paiement Stripe,
2. PayPal,
3. Virement bancaire,

Accessible à tous les clients, y compris pour une première commande.
Sur demande via un ticket (voir article 9 des présentes conditions générales de vente).

4. Prélèvement bancaire, traité par notre prestataire de paiement Stripe

Accessible pour un client ayant déjà effectué un paiement via un autre moyen.
Sur demande via un ticket (voir article 9 des présentes conditions générales de vente).
En cas d'échec du prélèvement, des frais s'appliquent conformément à notre brochure tarifaire.

ARTICLE 3 : Prix

Les prix sont fermes et définitifs. Sauf conditions particulières expresses et propres à la vente, les prix des prestations de services sont ceux figurant sur le site internet « solarhosting.fr », au jour de la commande.

Ils sont exprimés en euros (€) et sont stipulés toutes taxes comprises.

L'association se réserve le droit de réviser les prix de ses prestations de services. Si tel est le cas, les nouveaux prix pourront être applicables aux services en cours, le jour du renouvellement du service. Le client peut refuser le nouveau prix et demander une résiliation à la fin de la période de renouvellement.

ARTICLE 4 : Périodes d'abonnement et tacite reconduction

Les prestations de services distribués par Solar Hosting sont tous des services par abonnement avec tacite reconduction. Plusieurs périodes sont disponibles :

- ❖ 1 mois civil,
- ❖ 3 mois civil,
- ❖ 6 mois civil,
- ❖ 12 mois civil.

Par exemple, si la prestation de services est souscrite le 8 février 2025 pour 3 mois civils d'abonnement, le renouvellement est effectué de façon tacite le 8 mai 2025.

Quelques jours avant le renouvellement du service, une nouvelle facture est créée afin de prolonger la prestation de service pour le nombre de mois civil d'abonnement prévu au début du contrat. Au jour du renouvellement, en cas de non-paiement de la facture, la prestation de service est suspendue. Le 15^e jour après la suspension, si la facture n'a pas encore été réglée, la prestation de services est résiliée, conformément à l'article 7 des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 5 : Rétractation

En passant la commande, le client renonce expressément à son droit de rétractation conformément à l'article L221-28 du code de la consommation :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;

Article L221-28 du code de la consommation :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000044563170

De ce fait, le droit de rétractation n'est applicable à aucun service distribué par Solar Hosting.

Cependant, l'association s'accorde le droit de précéder à un remboursement sous 7 jours calendaires, conformément à l'article 6 des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 6 : Remboursement

Conformément à l'article 5 des présentes conditions générales de ventes, le client ne peut prétendre à aucun remboursement sur n'importe lesquelles des prestations de services distribués par Solar Hosting, au-delà de 7 jours calendaire, à compter du passage de la commande.

Cependant, en cas de remboursement effectif, celui-ci sera effectué en avoir sur le compte du client.

Aucun remboursement ne sera effectué sur le moyen de paiement utilisé lors de la commande, ou tout autre moyen de paiement.

Les noms de domaines ainsi que les licences ne sont pas remboursables.

ARTICLE 7 : Résiliation

Toutes les prestations de services distribués par Solar Hosting sont sans engagement, avec tacite reconduction de l'abonnement.

Le client peut à tout moment demander une résiliation de sa prestation de service, sans aucune justification. Cette demande devra être effectuée manuellement sur le compte client, sur « solarhosting.fr ». Les demandes de résiliation par ticket d'incident, ou tout autre voie ne sera pas prise en compte.

L'association se réserve le droit d'effectuer une résiliation d'une prestation de services d'un client sans en devoir donner de justification. La résiliation sera effective le jour du renouvellement du service.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018, les données de la prestation de services du client seront supprimées définitivement, sans possibilités de récupération de sauvegarde.

ARTICLE 8 : Mitigation (Protection contre les attaques DDOS)

Solar Hosting met à disposition du client un système de mitigation en cas d'attaque DDOS (ci-après nommée une « attaque ») sur les prestations de services du client.

Si une attaque est détectée sur le réseau informatique de Solar Hosting, celle-ci sera prise en charge par notre infrastructure de mitigation. Cependant, l'association n'a aucune obligation de résultat en cas d'attaque.

Il ne pourra pas être reproché à Solar Hosting les attaques sur les prestations de services des clients. De ce fait, en cas de service inutilisable par le client, l'association ne pourra être tenu responsable.

Si l'attaque est trop importante et cible une prestation de service spécifique d'un client, l'adresse IP lié à ce service pourra être désactivé.

ARTICLE 9 : Support de Solar Hosting

Solar Hosting met à disposition un support afin de répondre aux questions que pourraient se poser ses clients.

Le support est disponible uniquement en Français et sur l'espace client sous forme de ticket d'incident.

L'association n'a pas d'obligation de réponse dans un temps imparti.

Solar Hosting met également à disposition ses équipes pour répondre aux éventuelles questions des clients sur les réseaux sociaux, comme les plateformes Discord ou Instagram. Cependant, pour toutes questions relatives à des informations confidentielles et personnelle, la demande devra être traitée via un ticket d'incident classique.

ARTICLE 10 : Livraison des prestations de services et responsabilités

Solar Hosting est responsable dans la livraison des prestations de services aux clients. La livraison est réputée comme réceptionné dès lors que le client peut se connecter/utiliser la prestation de service.

L'association n'a pas de durée limite de livraison. Toute durée communiquée au client, via le site internet ou via le support ne saurait être qu'indicative et non contractuelle.

Dès lors que le client prend réception de livraison de sa prestation de service, celui-ci assume l'entière responsabilité dans l'utilisation de ses prestations de services. Aucune action effectuée sur les prestations de services du client ne pourra être reprochée à l'association.

ARTICLE 11 : Compétence juridictionnelle

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit Français.

ARTICLE 12 : Evolution

Solar Hosting se réserve le droit d'apporter toute modification aux présentes conditions générales de vente à tout moment.

Si une modification est apportée, l'association s'engage à publier la nouvelle version sur son site.

L'association informera également les clients de la modification par messagerie électronique, dans un délai minimum de 15 jours avant la date d'effet.

Si le client n'est pas d'accord avec les termes de la nouvelle rédaction, il a la possibilité de supprimer son compte et demander une résiliation de ses prestations de services.

Solar Hosting

A bientôt sur solarhosting.fr

Association Solar Hosting - SIRET 940 952 039 00011

168 rue du Machuret, 69360 Solaize - N° Enr. : W691110526